CET - TAXE FONCIÈRE

Valeur locative des locaux industriels : qualifier, calculer et contester

La qualification industrielle d'un local change tout. Elle fait basculer l'évaluation vers la méthode comptable et modifie sensiblement la base imposable. Or la frontière avec le local professionnel reste délicate à tracer. Les immobilisations à retenir sont discutées et les taux applicables dépendent de l'origine des biens. Cette journée reprend la méthode pas à pas. Elle part du bilan et non des caractéristiques physiques du local. Elle précise les critères de qualification puis détaille le retraitement du prix de revient avant l'application des taux. Les participants travaillent sur des exemples chiffrés et repèrent les points qui fondent la plupart des redressements.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 327 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Fiscalistes d'entreprise et responsables de la fiscalité locale ainsi que experts-comptables et avocats intervenant sur les impôts fonciers.

PRÉREQUIS
Connaître les principes généraux de la taxe foncière et de la cotisation foncière des entreprises

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier un établissement au regard des critères du caractère industriel
- Identifier les immobilisations à retenir dans le prix de revient
- Appliquer les taux correspondant à la nature et à l'origine des biens
- Calculer la valeur locative d'un site industriel et la contrôler poste par poste
- Préparer une réclamation ou répondre à une proposition de rectification

03 Programme détaillé

M1 Qualification du local industriel

- Savoir où commence la méthode comptable
- Critères tenant à l'activité et à l'importance des moyens techniques
- Frontière avec les locaux professionnels et commerciaux
- Cas des sites mixtes et des entrepôts logistiques
- Conséquences de la qualification sur la base imposable
- Cas pratique : Les participants qualifient plusieurs sites décrits en séance puis confrontent leurs raisonnements.

M2 Détermination du prix de revient

- Reconstituer l'assiette à partir du bilan
- Immobilisations passibles de la taxe foncière et exclusions
- Traitement des terrains des constructions et des installations
- Retraitements liés aux apports aux fusions et au crédit-bail
- Suivi des sorties et des mises hors service
- Atelier : À partir d'un tableau d'immobilisations chacun isole les postes à retenir et justifie ses exclusions.

M3 Calcul et sécurisation

- Du prix de revient à la base imposable
- Application des taux selon l'origine et la date d'inscription au bilan
- Abattements applicables et articulation avec la CFE
- Déclarations à souscrire et suivi des changements
- Conduite d'une réclamation et échanges avec l'administration
- Mise en situation : Un participant défend le calcul d'une valeur locative face aux questions d'un vérificateur joué par le groupe.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 327 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr